

CRÉEZ VOTRE ESPACE DE VALIDATION

TUTORIEL

Chère chasserresse, cher chasseur,

Si vous souhaitez valider par internet et que vous n'avez pas déjà créé votre compte, nous vous invitons à créer votre espace (ouverture le 2 juin 2026). Pour ce faire, veuillez suivre les étapes ci-dessous : ou contactez-nous au 05 57 88 00 10, nous vous accompagnons.

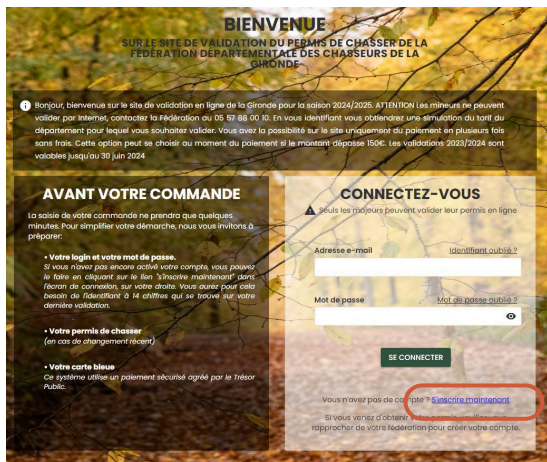
01 | RDV SUR LE SITE DE LA FÉDÉRATION

A partir du 2 juin 2026, allez sur www.chasseurs33.com :

- Cliquez sur le bouton **Validez votre permis** sur la page d'accueil
- Vous arrivez alors sur le nouveau portail de validation du permis de chasser.

02 | CRÉEZ VOTRE ESPACE CHASSEUR

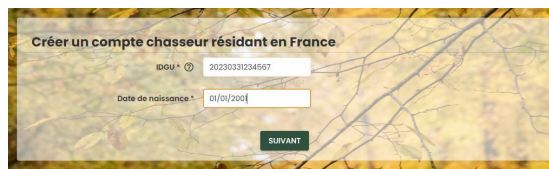
- Sur le portail de validation, cliquez sur **S'inscrire maintenant**



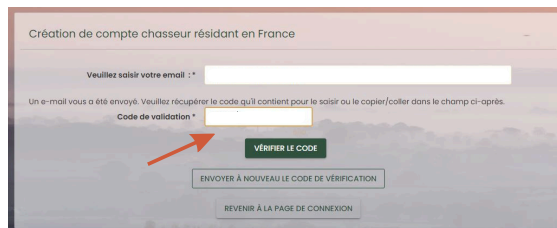
- Sélectionner alors le bouton de gauche ou de droite en fonction de votre lieu de résidence.



- Complétez les champs avec votre numéro de permis et votre date de naissance comme sur l'exemple ci-dessous.



- Saisissez alors votre adresse email. Un code de validation vous sera envoyé à cette adresse email. Copiez le dans le champ qui s'affiche à l'écran.



- Une fois le code vérifié, vous pourrez alors choisir votre mot de passe puis accéder à votre nouvel espace.
- Il vous sera alors possible de valider votre permis ou celui d'une autre personne.

L'ensemble de cette démarche est expliquée dans une courte vidéo explicative. Pour y accéder, scannez le QR Code suivant :



NOUVEAUX CHASSEURS! (18 ANS ET +)

Si vous souhaitez valider pour la première fois par internet et que votre espace de validation n'est pas créé, merci de contacter au préalable la fédération au 05.57.88.00.10.

03 | VALIDEZ VOTRE PERMIS DE CHASSER SAUF POUR LES MINEURS

- Connectez-vous à votre espace. Vérifiez alors l'exactitude de vos informations personnelles et contactez la FDC33 si vous observez des erreurs puis cliquez sur Nouvelle validation en bas à droite de la page.

- Dans la fenêtre qui s'affiche, sélectionner la FDC33 - Gironde.

- Vous pouvez alors sélectionner le type de permis souhaité (national ou départemental), sa durée et le timbre sanglier.

- Si vous souhaitez un carnet bécasse papier ou un carnet bécasse numérique (Chassadapt) ou aucun, choisir dans le menu déroulant. NB : Si vous choisissez le carnet numérique, vous devrez télécharger l'application Chassadapt sur votre smartphone et créer votre compte.

- Si vous souhaitez une assurance, cochez la case spécifique ainsi que les conditions générales de vente. Seule l'assurance responsabilité chasse vous est proposée cette année.

- Si vous souhaitez l'abonnement annuel à la revue papier, veuillez cocher la case spécifique.

- Il vous est alors possible de choisir entre imprimer votre validation vous-même ou la recevoir par courrier et cliquez sur Poursuivre.

- Il vous sera alors demandé de vérifier et confirmer les informations renseignées. Vous passerez alors au paiement.

NOUVEAUX CHASSEURS! (18 ANS ET +)

Si vous souhaitez valider pour la première fois par internet et que votre espace de validation n'est pas créé, merci de contacter au préalable la fédération au 05.57.88.00.10.